

Comité de bibliothèque en architecture

Compte rendu de la réunion du 29 mars 2012

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
présents: Anne-Frédérique Champoux François Dufaux Luc Lévesque Marc Lortie Iolanda Cristina Popescu	1. Adoption de l'ordre du jour
absents: Katerie Gaudet-Chamberland Marc Grignon Georges Teyssot	2. Adoption du compte rendu de la réunion du 6 mai 2011
secrétaire: Anne-Frédérique Champoux	3. Affaires découlant de la dernière réunion
	4. Développement de la collection de monographies 4.1. Priorités de développement pour 2012-2013
	5. Collection de périodiques en architecture et design 5.1. Suivi concernant certains titres 5.2. Suggestion de nouveaux abonnements
	6. Suivi d'une commande permanente
	7. Divers 7.1. Heures d'ouverture et services offerts à la Salle de lecture

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

Point « 6 » : Suivi d'une commande permanente,

Point « 7.1 » : Heures d'ouverture et services offerts à la Salle de lecture.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 6 mai 2011

Le compte rendu est adopté après la correction d'erreurs de transcription mineures.

3. Affaires découlant de la dernière réunion

Anne-Frédérique passe en revue les différents points abordés lors de la dernière réunion nécessitant un suivi (les numéros ci-dessous correspondent à ceux du compte rendu de la réunion du 6 mai 2012) :

4.2 Lors de la dernière rencontre, une discussion avait eu lieu concernant un deuxième envoi de documents du Secteur Art (cotes N) au Centre de conservation. Deux options avaient été présentées par Marianne

et débattues par les membres du comité. La seconde option, soit l'envoi des périodiques publiés avant 1970, avait été considérée comme celle ayant des conséquences moindres. Cependant, le comité de bibliothèque en histoire de l'art devait donner son aval avant le transfert, ce qui ne s'est pas concrétisé. Il n'y a donc pas eu de deuxième envoi de documents au Centre de conservation, raison pour laquelle Marianne n'a pas produit de rapport pour évaluer la place occupée par les collections qui auraient été sujettes au transfert. Des discussions devront avoir lieu entre la direction de la Bibliothèque et la direction de la Faculté. Anne-Frédérique a assuré le suivi vers la direction de la Bibliothèque.

François demande si un envoi de la Salle de lecture vers le Centre de conservation avait été effectué. Anne-Frédérique répond que non.

Luc demande si le projet de Centre de conservation souterrain et adjacent à la Bibliothèque est toujours d'actualité. Anne-Frédérique répond que c'est encore ce qui est prévu. Elle précise que, cette année, les architectes et les directeurs de la Bibliothèque travaillent sur les phases 0 et 2 du projet de réaménagement. La phase 2 correspond au réaménagement du 2^e étage, qui doit commencer en mai 2012. La phase 0 correspond au projet de réaménagement global de la Bibliothèque, ce qui inclut le Centre de conservation. Selon les dernières informations reçues, le Centre serait situé à une soixantaine de mètres de profondeur, sous le boisé. Anne-Frédérique précise que la présentation de la phase 0 a été reportée à mai 2012.

5.1 Une interrogation concernant le système Colombo, qui permet la gestion du prêt entre bibliothèques (PEB), avait été soulevée. On se demandait s'il était possible de connaître les documents demandés en PEB, d'en produire une liste à partir de Colombo et d'utiliser cet outil lors du développement de collection. En ce moment, cela est impossible, mais la nouvelle version de Colombo le permettrait. Cette nouvelle version n'est cependant pas encore traduite et sa date d'implantation à l'Université Laval reste inconnue. Plus de détails sont attendus en mai. Par contre, Anne-Frédérique précise que les droits de production de rapports à partir de Colombo ne sont pas donnés à tous. Il faudra voir si les conseillers auront la possibilité de créer eux-mêmes des listes de documents demandés par les étudiants et professeurs de leurs disciplines.

5.2 Anne-Frédérique n'avait pas reçu de directives concernant le développement de collection en 2011-2012. À la connaissance de François, les priorités de développement n'ont pas été débattues par les professeurs lors de leur réunion.

François demande quels professeurs effectuent des suggestions d'achat pour la Salle de lecture. Marc Lortie répond que Georges Teyssot en envoie directement à Anne-Frédérique, tandis que François Dufaux, Myriam Blais et Geneviève Vachon les lui font transmettre.

6. Le suivi concernant les périodiques en architecture et design est traité au point 5.1 de ce compte rendu.

4. Développement de la collection de monographies

4.1. Priorités de développement pour 2012-2013

Anne-Frédérique demande si une décision a été prise quant aux axes de développement de collection à privilégier en 2012-2013. Le sujet n'ayant pas encore été abordé en réunion de professeurs, François suggère de l'ajouter à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Il ajoute qu'il serait intéressant que chacune des concentrations de l'École propose quelques sujets.

Les membres du comité transmettent quelques suggestions pour orienter le développement. Luc recommande l'acquisition systématique des monographies El Croquis, à la fois pour la Bibliothèque générale et pour la Salle de lecture. Il les considère comme de précieuses références. De la même manière, François propose l'acquisition systématique des monographies Detail pour la Salle de lecture.

Anne-Frédérique informe les membres du comité d'une initiative prise quant au développement de collection. À cause de l'entente Springer Link, par laquelle la Bibliothèque peut fournir un accès à des livres électroniques de différents éditeurs, les publications de Birkhauser et de Princeton Architectural Press n'étaient plus achetées en format papier. Or, il y a peu de temps, Anne-Frédérique a appris que Princeton Architectural Press s'était retiré de l'entente Springer au début de 2010. Nous n'avions donc reçu aucun titre paru chez cet éditeur au cours des deux dernières années. Anne-Frédérique a ainsi entrepris de dépouiller le catalogue 2009-2010 de Princeton Architectural Press et ceux des années subséquentes afin de récupérer les ouvrages intéressants que nous n'avions pas obtenus.

Quant à l'éditeur Birkhauser, il est toujours inclus dans l'entente Springer. Par contre, tous les ouvrages publiés par Birkhauser ne sont pas convertis en format électronique. Les livres qui ne faisaient l'objet que d'une publication papier nous échappaient donc. Anne-Frédérique, aidée de Marc Lortie, a dépouillé la liste des publications de Birkhauser des dernières années afin d'acquérir les ouvrages pertinents qui ne figuraient pas encore aux collections

5. Collection de périodiques en architecture et design

5.1. Suivi concernant certains titres

Anne-Frédérique passe en revue les titres ayant fait l'objet d'une discussion lors de la dernière rencontre du comité de bibliothèque.

Future anterior : L'abonnement au format papier a bel et bien été interrompu. Luc demande si le périodique est toutefois accessible en ligne. Anne-Frédérique fera la vérification.

Québec habitation : Denise Piché, membre du comité l'an dernier, avait dit vouloir évaluer la pertinence de prendre un abonnement à cette revue et désirait obtenir l'avis du professeur Gilles Rocheleau. Anne-Frédérique a donc écrit à monsieur Rocheleau pour connaître son opinion, que voici :

« Je crois effectivement que cette revue résume assez bien ce qui circule dans la société québécoise au sujet de l'habitation – à partir du point de vue des constructeurs.

À ce titre, sa lecture nous informe beaucoup (et les étudiants) sur les enjeux de nos interlocuteurs (qui ne sont pas toujours les mêmes enjeux que les nôtres). »

Un abonnement sera donc demandé.

World health design : L'abonnement a été pris et nous avons commencé à recevoir des numéros.

Les carnets du paysage : Anne-Frédérique explique que les Carnets sont des périodiques en ce qu'ils paraissent à intervalles relativement réguliers, mais que chaque titre est traité comme une monographie. Dans Ariane, c'est en utilisant le champ « Collection » de la recherche avancée qu'on parvient à récupérer l'ensemble des Carnets acquis par la Bibliothèque. Puisque ce périodique est coté GF, tous les numéros sont en ce moment localisés au Centre GéoStat de la Bibliothèque générale. La pertinence de prendre un second abonnement pour la Salle de lecture devra être évaluée.

Detail green : L'abonnement a été pris et nous avons commencé à recevoir des numéros.

Exé : L'abonnement a été pris et nous avons commencé à recevoir des numéros.

Tracés : Bulletin technique de la Suisse romande : La décision concernant ce périodique n'avait pas été prise. On craint que ce titre soit cher. Anne-Frédérique effectuera le suivi et transmettra aux membres du comité les informations nécessaires pour qu'ils puissent juger de la pertinence d'un abonnement.

Formes : L'abonnement a été pris, mais nous n'avons jamais reçu de numéros. Anne-Frédérique a demandé à l'équipe des périodiques de relancer notre fournisseur.

Le philotop : L'abonnement à ce périodique avait été recommandé par les membres du comité l'an dernier, mais cette publication n'existe malheureusement plus.

Chimères : L'abonnement a été pris et les numéros de l'année en cours se trouvent à la Salle Argus. Luc demande quand a été pris l'abonnement et s'il est possible de récupérer les numéros manquants. Anne-Frédérique assurera le suivi.

Multitudes : L'abonnement à ce périodique avait été suggéré par Luc pour la Bibliothèque générale. Anne-Frédérique annonce que le périodique est disponible dès 2000 en format électronique via CAIRN. L'abonnement papier ne sera donc pas demandé.

Architect's newspaper : La décision concernant ce périodique n'avait pas été prise. Anne-Frédérique précise que ce journal est disponible en trois éditions, East, West et Midwest, et que la majorité des articles des dernières années sont consultables gratuitement sur Internet. François estime que cela suffit et qu'un abonnement n'est pas nécessaire, le besoin pouvant être considéré comme « marginal ».

5.2. Suggestion de nouveaux abonnements

Anne-Frédérique présente les suggestions d'abonnement qu'elle a reçues et demande leur opinion aux membres du comité :

Mark : Ce périodique avait été suggéré par le professeur Jacques White ainsi que par deux étudiants, John Voisine et Jean-Nicolas Bouchard. L'abonnement a déjà été pris considérant la forte demande.

Frame : Ce périodique est suggéré par deux étudiants, John Voisine et Jean-Nicolas Bouchard. Frame est publié par le même éditeur que Mark. Les membres du comité sont d'accord pour qu'un abonnement soit pris.

Spacing : Ce périodique est suggéré par un étudiant, John Voisine. Anne-Frédérique précise que, si Spacing se consacrait exclusivement à la ville de Toronto, le magazine publie maintenant deux éditions nationales par année (sur un total de quatre numéros). François dit connaître le magazine et le trouver intéressant. Les membres du comité sont d'accord pour qu'un abonnement soit pris.

John Voisine et Jean-Nicolas Bouchard ont également suggéré que l'abonnement au magazine Architectural digest soit arrêté. Marc Lortie distribue des exemplaires aux membres du comité pour qu'ils puissent juger de la pertinence de ce périodique. Les membres du comité approuvent l'arrêt de l'abonnement.

6. Suivi d'une commande permanente

Anne-Frédérique demande aux membres du comité leur opinion concernant le titre Vernacular architecture. Cette commande permanente est problématique depuis 2000, date à laquelle nous avons reçu le dernier numéro. Or, Vernacular architecture continue de paraître, toujours chapeauté par le Vernacular Architecture Group. Anne-Frédérique fait circuler la copie d'un exemplaire de Vernacular architecture et présente aux membres du comité les trois options qui s'offrent à eux :

- mettre un terme à la commande permanente ;
- reprendre la commande permanente à compter de 2012 ;
- reprendre la commande permanente et récupérer les numéros que nous n'avons pas reçus entre 2000 et 2012.

François indique que le Vernacular Architecture Group n'est pas une institution des plus dynamiques de nos jours. Il suggère de consulter le professeur André Casault afin de décider de ce qui doit être fait.

7. Divers

7.1. Heures d'ouverture et services offerts à la Salle de lecture

Luc s'interroge sur le statut de la Salle de lecture. Les heures d'ouverture ont été allongées, mais les heures de service n'ont pas augmenté en conséquence. Luc trouve inconcevable que la Salle de lecture soit ouverte le samedi, mais qu'il soit impossible d'emprunter des documents. Marc Lortie explique que les soirs et les samedis, ce sont des étudiants qui surveillent la Salle. Pour qu'ils soient autorisés à effectuer des transactions (prêt, retour, etc.), il faudrait que ces étudiants soient reconnus comme auxiliaires administratifs ou comme commis de bibliothèque. Marc Lortie dit que, par le passé, il avait entendu que la reconnaissance en tant qu'auxiliaire administratif était attribuée au hasard parmi tous les étudiants occupant des postes à l'Université. Il s'est déjà présenté une situation où l'un des étudiants surveillant la Salle était autorisé à effectuer des transactions alors que l'autre ne l'était pas. Par contre, récemment, il semble que ce soit plutôt l'analyse des tâches que devraient accomplir les étudiants qui fait obstacle. Le problème s'est présenté pour la première fois l'an dernier lorsque Caroline Hovington, la technicienne en administration de l'École, a transmis les descriptions de poste. Après analyse, on lui a répondu que les tâches annoncées étaient réservées aux commis de bibliothèque et qu'elles étaient protégées par le syndicat. Il est donc interdit aux étudiants d'effectuer des transactions. Pour pallier à cette situation, Marc Lortie demande aux deux étudiants qui surveillent la Salle de mettre de côté les documents qui avaient été demandés en prêt. Si un usager se présente en soirée et désire emprunter un document, le surveillant de Salle retient le document, inscrit le nom du demandeur et ce dernier a jusqu'au lendemain pour venir chercher son livre, qui sera alors prêté par Marc Lortie. Si l'usager se présente sur l'heure du dîner, le surveillant de Salle met de côté le document et l'usager aura jusqu'à 16h le jour même pour revenir chercher l'ouvrage. Marc Lortie souligne aussi que les heures de services et celles durant lesquelles il est impossible de faire un emprunt sont affichées sur le site internet de l'École.

Anne-Frédérique précise que la Bibliothèque est responsable des collections situées à la Salle de lecture, mais que la gestion de la Salle relève de l'École. Marc Lortie n'est donc pas un employé de la Bibliothèque ; il a été embauché et il est payé par l'École. Pour que le prêt soit permis en l'absence de Marc Lortie, il faudrait que l'École ouvre un poste de commis.

Marc Lortie et Luc discutent de la possibilité d'acquérir une machine d'autoprêt. Marc Lortie affirme que cette solution est présentement à l'étude. Richard, de l'équipe informatique de l'École, cherche présentement à obtenir les coûts d'une telle machine. Marc Lortie croit qu'une machine d'autoprêt serait sans doute très dispendieuse (plusieurs milliers de dollars). Anne-Frédérique estime la dépense à au moins 5000\$. Marc Lortie mentionne que les statistiques d'achalandage le soir et le samedi permettent difficilement à l'heure actuelle de justifier un achat aussi coûteux.

Marc Lortie affirme qu'une autre solution serait d'offrir des postes de commis aux étudiants. Ils devraient par contre être payés en conséquence (environ 18 \$ de l'heure au lieu de 11 \$). L'administration de l'École se penche en ce moment sur le dossier. Marc Lortie suggère que les heures d'ouverture soient réduites pour « compenser » la hausse du salaire des étudiants. D'après Véronique, l'étudiante surveillante de la Salle qui présente lors de la réunion, l'achalandage est très faible en soirée dans les heures précédant la fermeture de la Salle. Il y aurait donc possibilité de fermer plus tôt, à 18 h ou 19 h au lieu de 20 h 30 du lundi au jeudi. De la même façon, les heures d'ouverture pourraient être réduites le samedi, soit en ouvrant plus tard ou en fermant plus tôt. En procédant ainsi, les postes des étudiants sont préservés et le service assuré durant toutes les heures d'ouverture de la Salle.

Les membres du comité font part de leur opinion sur la question des heures d'ouverture et des services. Luc demande à ce que la question de l'accessibilité et des heures d'ouverture soit soumise aux dirigeants de la Bibliothèque. Iolanda constate une grande disparité entre les heures d'ouverture des bibliothèques de l'Université de Montréal (de 8 h 00 à 23 h 00 du lundi au vendredi pour la bibliothèque des Lettres et sciences humaines) et celles de la Salle de lecture. François dit reconnaître qu'il s'agisse d'une question administrative, mais voit dans le manque de service un embêtement, particulièrement pour ceux qui se déplacent à la Salle de lecture.

Rédaction du compte rendu :
Anne-Frédérique Champoux, 2012 / 03 / 29